

## **Jean Antoine, voyageur clandestin**

*Pierre Bardin*

Pour obéir aux obligations faites aux maîtres de déclarer leurs esclaves aux différentes amirautés, dès leur arrivée dans le royaume, le greffier de celle de Lorient enregistre le 27 avril 1736, la venue du nègre Jean Antoine, attaché à M. Martineau.

Jusque-là, rien que de très banal, ce qui l'est moins est la mention suivante : « *Arrivé clandestinement à bord du navire la Flore, navire de la Compagnie des Indes. Son maître ayant voulu le châtier en fut empêché sur intervention du capitaine, M. Taffu de la Thibaudière [...]* » <sup>1</sup>

Il se trouve que le capitaine en question a laissé une relation exacte, conservée aux archives départementale, de l'incident survenu sur son navire.

La voici sans en rien changer.

« *Nous capitaine, passagers, officiers majors et mariniers sur le vaisseau de la Compagnie des Indes La Flore, certiffions que le vingt-septième jour d'Avril de l'année mil sept cent trente six, il se serait trouvé un nègre nommé Jean Antoine, domestique appartenant à Monsieur Martineau passager sur ledit vaisseau. Lequel [capitaine] ayant interrogé et demandé la raison qu'il avait eu de se cacher, il nous a répondu qu'il ne voulait point abandonner son maître, et qu'il aimait mieux perdre la vie que de ne le pas suivre à sa destination. Sur quoi ledit passager a voulu le chastier en notre présence. Mais tous d'une commune voix nous nous y sommes opposés. Ce qui prouve authentiquement la fidélité d'un domestique zélé. Quoique Monsieur Taffu de la Thibaudière, capitaine dudit vaisseau, n'a pas manqué aux formalités, lorsque les pilotes costiers sont venus à bord, pour mettre le vaisseau de hors, en faisant donner par le maistre trois coup du sifflet. Demandés s'il n'y avait point quelques étrangers, pour qu'ils profitassent des chaloupes des pilotes costiers. Sur quoy l'équipage a répondu qu'il n'en savait aucun. En foy de quoy nous avons signé le présent procès verbal, et pour le présenter à notre arrivée à la mirauté pour nous valoir et servir. Fait triple à bord dudit vaisseau le jour et an que dessus.* » <sup>2</sup>

Si des marques de fidélité comme celles de Jean Antoine ne sont pas rares, plus surprenante et inhabituelle sont les réactions du capitaine et de l'équipage d'un navire, négrier de surcroît, comme la Flore, prenant fait et cause pour un esclave contre son maître dont l'attitude les avait choqués. Ayant de plus la précaution de déclarer qu'il n'y avait pas de passager étranger lorsque les autorisés portuaires se présentèrent à bord.

Malgré quelques recherches, très rapides il est vrai, il n'a pas été possible de connaître le sort du fidèle Jean Antoine.

Est-il resté à Lorient, est-il reparti avec son irascible maître le Sr Martineau, lequel continua de voyager, non pas vers l'île Maurice, comme le laisse supposer la déclaration à l'amirauté mais bel et bien vers Saint Domingue, ainsi que le prouvent différents embarquements ou débarquements ? :

Novembre 1740 : arrivé de Léogane avec le nègre Leveillé.

Novembre 1743 : embarquement de Marie, âgé de 24 ans, esclave de M. Martineau pour Léogane.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, sd Érick Noël, tome 2, notice 6212.

<sup>2</sup> AD 56, 9B.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Décembre 1754 : arrivé des Cayes St Louis avec une mulâtresse.

Ainsi de suite régulièrement jusqu'en février 1791, où il repart pour les Cayes Saint Louis, en compagnie d'Anne, son esclave âgée de 18 ans. <sup>3</sup>

Le nom de Jean Antoine n'apparaît dans aucune déclaration, y compris, et sauf erreur, dans un registre paroissial.

Quant au navire La Flore, bien qu'armé par la Compagnie des Indes, sa destination n'est pas l'Océan indien mais la côte d'Afrique puis Saint-Domingue. Le 27 novembre 1731, sous le commandement du Capitaine Taffu de la Thibaudière, départ de Lorient pour Juda (Ouidah !) arrivé sur le site le 15 février 1732, puis arrivé au Cap le 8 novembre 1732. Retour à Lorient le 24 juillet 1733. Au cours de ce voyage de 20 mois, 12 marins sur un équipage de 56 mourront.

Le 22 septembre 1734, départ de Lorient pour le même site de traite, Juda ; arrivé le 8 janvier 1735 ; départ pour Saint Louis (Les Cayes) le 13 mai ; arrivé le 16 septembre avec 300 noirs. Retour à Lorient et désarmement le 28 juin 1736 <sup>4</sup>. C'est au cours de ce voyage que fut découvert Jean Antoine.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>3</sup> Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, tome 2, notices 1126, 1531, 2656, 2657, 3055, 3388, 5688, 5726.

<sup>4</sup> Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>ème</sup> siècle, tome 2, Jean Mettas, notices 2923-2932-2953.